



PROCES VERBAL

DU

CONGRES DU COMITE BOULISTE DU VAR 2022

Il s'est tenu à Cavalaire sur mer, dans la salle des fêtes, le samedi 10 décembre 2022 de 9h30 à 14h00 .

• LES ACTEURS

- **Personnalités** : M. Léonelli maire de Cavalaire représenté par Mme l'adjointe aux sports, Mme Coste présidente du comité régional bouliste PACA, M Fréchou président des pétanquaires Cavalaïrois.
- **Comité bouliste du Var** : M. Benintendi président, et 20 élus.
- **Clubs** : 52 présents ou représentés sur 96 affiliés.

• OUVERTURE DU CONGRES

Accueil et discours de bienvenue de Mme l'adjointe aux sports, et du président du club de Cavalaire.

Ouverture du congrès par le président du CD83.

Minute de recueillement en mémoire des disparus du CD83 au cours de l'année écoulée.

Le quorum étant atteint, le congrès prévu sur les convocations, peut avoir lieu.

• RAPPORT MORAL (Patrick Audiffren, secrétaire général)

➤ Mise à jour de l'organigramme (faits marquants)

- Démission de 2 élus sur 24 : MM. Damiani (secrétaire général adjoint) et N'Guyen (médecin). Remplacement numérique de M. Damiani par M. Vespérini, désigné par

le président, conformément aux statuts et au règlement intérieur. Le poste de médecin reste à pourvoir.

- Création de la commission « Championnat de France ».
- Création de la commission « d'éthique ».
- Renforcement de la commission « discipline et juridique ».

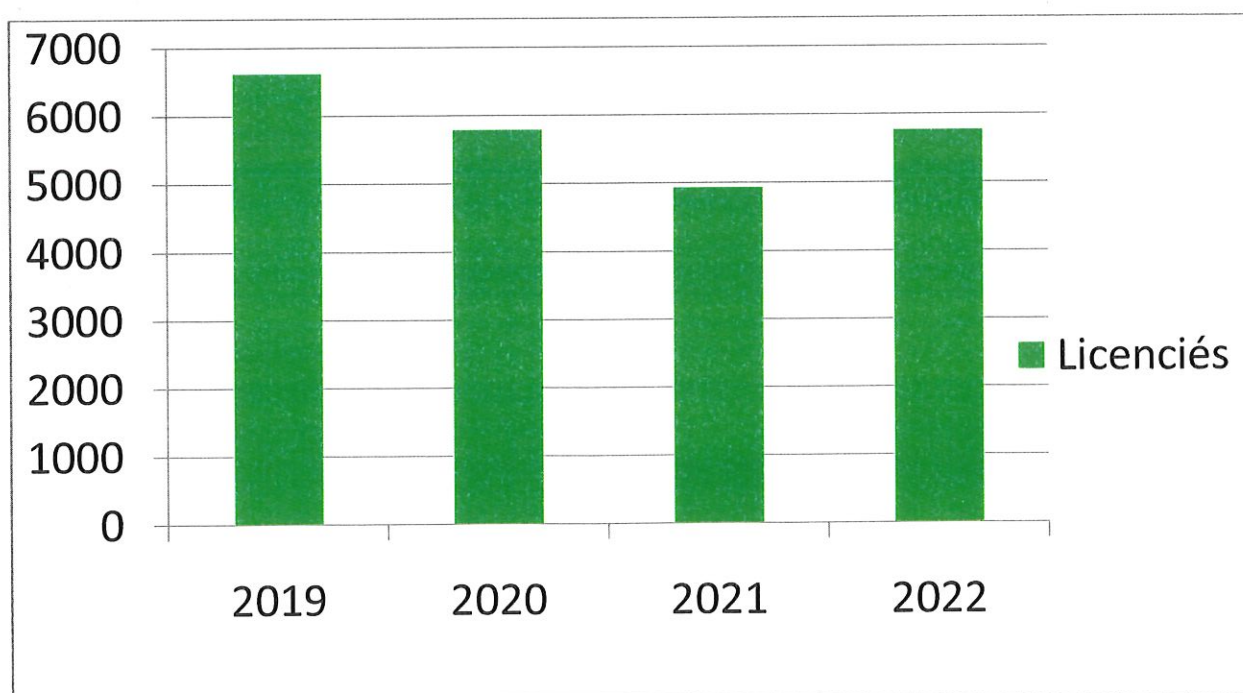
➤ Informations pratiques

- Bureaux ouverts aux clubs et licenciés : les mardis et jeudis de 9h à 12h et 14h à 18h.
- Tél : 04 94 35 40 06 (inchangé) et 07 87 79 24 17 (nouveau).
- Adresse mail : 83.cd@orange.fr
- Page Facebook : Comité bouliste du Var. Pour suivre les principales actualités et faits marquants au jour le jour.
- Site internet : www.comiteboulisteduvar.fr. Pour trouver toutes les informations et textes sur les fonctionnements interne et externe du CD83, les calendriers de toutes les compétitions de l'année, la liste et les coordonnées des clubs affiliés, la liste des joueurs, les documents de préparation et d'organisation des compétitions, les palmarès, etc.

➤ Clubs et licenciés

- 96 clubs affiliés FFPJP.
- 5 767 joueurs et joueuses licenciés.

EVOLUTION



La tendance est nettement à la hausse par rapport à 2021, année « pleine covid ».

REPARTITION PAR CATEGORIES

SENIORS HOMMES	FEMININES	VETERANS	JEUNES	TOTAL
2 208	384	2 905	270	5 767

Toutefois, le constat du vieillissement des pratiquants interpelle. Le score des féminines reste relativement peu élevé malgré les initiatives de promotion (Odalyades, trophée mixtes...).

➤ Les compétitions

L'activité bouliste sur le département s'est déclinée de la manière suivante :

CONCOURS

		DEPARTEMENTAUX	REGIONAUX	NATIONAUX	TOTAUX
PETANQUE	FEMININES	13	1	2	
	JEUNES	1	0	1	
	MIXTES	25	1	0	155
	VETERANS	23	0	1	
	OPEN	78	6	3	319
J.P	JEUNES	1	3	0	
	VETERANS	29	1	0	164
	OPEN	117	7	6	
TOTAUX		287	19	13	

En outre, le CD 83 a organisé 17 championnats du Var séniors, féminines, vétérans, mixtes réunissant 2 490 équipes, et 14 championnats départementaux de jeunes. Au total, ce sont l'équivalent de presque une compétition par jour étalé sur l'année. Avec ces chiffres, on comprend mieux la difficulté pour établir des calendriers. Nota : Le « Super Challenge », les « Masters » et « PPF » constituent des leviers intéressants pour tirer notre sport vers le haut, via l'élite.

Le rapport moral, soumis au vote, a été approuvé à l'unanimité.

• **BILAN SPORTIF - PALMARES (Claude Arnéodo, référent du pôle sportif)**

➤ **Championnats de France**

- A pétanque, MM. Henri Lacroix, Stéphane Robineau et Dylan Rocher du FIP, sont sacrés champions de France triplettes.
- A pétanque, M. David Doerr du FIP, est vice champion de France en individuel.
- Au jeu Provençal, MM. Jérémy Jean, Jean-Christophe Lassagne et Sébastien Lassagne de l'ABC Draguignan, sont vice champions de France en triplettes.

➤ **Coupe de France**

Le FIP atteint finale.

➤ **Championnats PACA**

- A pétanque en individuel, Stéphane Robineau du FIP est champion.
- A pétanque en doublettes féminines, Christine Saunier et Corinne Plantin du FIP, sont championnes.
- Au jeu Provençal en doublettes, Gilles Assigal et Smaïn Ferhat de l'Estanque Boulouris, sont champions.

➤ **Championnats du Var**

PETA NQUE

Compétitions	Nbre d'équipes	Vainqueurs	Clubs
1X1 seniors	430	Tetelin Gaël	Figanières

2X2 seniors	318	Astier Sébastien – Marmi David	St Tropez
2X2 1H-1F	163	François Aurore – Stackow Dimitri	FIP
3X3 seniors	167	Lacroix Henri – Robineau Stéphane – Rocher Dylan	FIP
3X3 vétérans	57	Burgos Claude – Innocenti Pierre – Puccinelli Michel	St Tropez
3X3 mêlée	117	Fernandez Armand– Reyes Emmanuel – Vetraino Serge	La Moutonne
3X3 2H-1F	72	Reboul Agnès – Roman Philippe – Chassigneux David	St Tropez
3X3 promotion	133	Chopin Patrick – Podda Alain – Zerdoumi Jean-Claude	ABC Draguigna

Compétitions féminines	Nbre équipes	Vainqueurs	Clubs
3X3	87	Tamen Océane	FIP
2X2	57	François Aurore – Tamen Océane	FIP
2X2 mêlée	70	Audibert Marie-Josée – Jullien Mélanie	Méounes
3X3	46	Hombert Martine – Hombert Sarah – Sliz Valentina	FIP

Compétitions jeunes	Vainqueurs (clubs)
3x3 benjamins	Michelin Eloane – Fogu Paul – Ache Livio (La Farlède)
3x3 minimes	Gimenez Salazar Diégo – Ghiglia Théo – Raynaud Joris (Ste Maxime)
3x3 cadets	Béranguier Tom – Pin Grégoire – Paille Virgile (Draguignan)
3x3 juniors	Béranger Baptiste – Vial Antoine – Nachez Timéo (Tourves)
2x2 benjamins	Serperboni Mattéo – Lamotte Tom (Draguignan)
2x2 minimes	Dournaux Maxime – Serre Tom (Draguignan)
2x2 cadets	Béranguier Tom - Paille Virgile (Draguignan)
2x2 juniors	Béranger Baptiste – Nachez Timéo (Tourves)
1X1 benjamins	Lamotte Tom (Draguignan)
1X1 minimes	Théron Camron (La Valette)
1X1 cadets	Spinosi Anthony (La Valette)
1X1 juniors	Nachez Timéo (Tourves)
Interclubs benjamins / minimes	Coulomb Ezio – Béranger Matias – Bernard Théo – Delaye Mattéo – Esposito Gabriel – Béranger Lucas (Tourves)
Interclubs cadets / juniors	Anginoni Balestriéri David – Boyer Hugo – Béranger Bapti Vial Antoine - Nachez Timéo (Tourves)

JEU PROVENCAL

Compétition	Nbre équipes	Vainqueurs	Clubs
1X1 seniors	178	Lassagne Sébastien	ABC Draguigna
2X2 seniors	222	Lassagne Sébastien – Lassagne Jean-Christophe	ABC Draguigna
3X3 seniors	136	Fauquet Martial - Palemon Cyrille – Torrès Martin	ABC Draguigna
3X3 vétérans	106	Fogu Claude – Giuliano Jean-Luc- Novéro Alain	Pierrefeu
3X3 mêlée	131	Alfiéri Florian – Sabatier Daniel – Signoret Olivier	Pierrefeu

JEUNES: Annulé pour cause météo

• **RAPPORT FINANCIER (Jean-Paul Santarelli, trésorier général)**

Production des comptes annuels du 01/11/2021 au 31/10/2022 : Groupe FGC (M. Massaferrero).

Commissaire aux comptes : M. Jean-Pierre Fréchou.

- **Attestation de présentation des comptes et compte de résultat.**

Total du bilan : 377 261€.

Produits : 278 600€ ; charges : 317 152€.

Résultat net comptable : -38 552€

Cette balance négative s'explique principalement par trois raisons :

- les frais de déplacement des arbitres
- l'effort consenti sur le budget des jeunes

- les frais liés aux déplacements et à l'habillement des acteurs et accompagnateurs des championnats de France (7 en 2021, 12 en 2022).

- Faits caractéristiques

- <u>Dépenses.</u>	2021	2022
Evolution des frais des championnats :	40 700€	67 500€
Frais intervenants :	5 100€ *	19 700€**

* : dont 500€ en dons (déclarés fiscalement)

** : dont 5 900€ en dons (déclarés fiscalement)

Frais nouveaux véhicules :	0€	30 540€
Cotisations (parts CR et FFPJP) :	72 000€	97 000€
Juridique (contrat photocopieur) : Jugement en appel (frais d'avocat) :	8 000€	
Provisions liées au jugement :	31 160€	

- Recettes.

Licenciés et clubs :	159 100€	236 000€
Subventions :	0€	14 500€

- Investissements (immobilisations)

Minibus combi WW 9 places (occasion) :	19 500€
--	---------

Le détail des comptes de l'année avait été adressé aux clubs avec la convocation.

Le commissaire aux comptes n'a exprimé aucune remarque.

Le rapport financier soumis au vote, est approuvé à l'unanimité.

PS : Sur proposition du Président, M. Louis Guérard et Mme Joëlle Bernard exerceront la fonction de commissaires aux comptes pour le prochain exercice comptable.

● **INTERVENTIONS DES COMMISSIONS**

- Formation (Jean-Paul et Emmanuelle Goffoz)

La commission formation a pour politique de s'occuper autant des personnes – leur formation, leur accompagnement, leur accueil – que de prendre en compte les institutions qui permettent d'inscrire les actions du développement dans la durée. Rien n'est possible sans les personnes, rien ne dure sans les institutions.

Bilan des actions 2022 :

- 2 « BF2 » (niveau national)

- Encadrement du centre régional d'entraînement.
- Accompagnement des écoles de boules de pétanque et de jeu Provençal (formation des initiateurs et éducateurs , colloque de Tourves).
- Formation fédérale « Tronc commun » (donnant accès aux filières arbitres et éducateurs) de 40 personnes.
- Examen réussi pour 10 « BF1 ».
- Formation dans le cadre scolaire (prof. d'EPS) et participation aux rencontres USEP.
- Mise en place d'un calendrier de formation des arbitres en 2023.

- Jeunes (Jean-Paul et Emmanuelle Goffoz)

Le détail du bilan des jeunes est traité lors du congrès jeunes qui s'est tenu le 27 novembre.

Le budget jeunes à été sanctuarisé à hauteur de 23 000€. Il permet un fonctionnement efficient.

Le Var compte 14 écoles « FFPJP » (dont 3 en veille).

Le CD83 incite les clubs à organiser plus de concours jeunes, sachant qu'il participe au financement des récompenses.

- Vétérans (Alain Novéro)

- Pétanque : 152 joueurs classés. Journée « Trophée de l'expérience » au Pradet. 30 joueurs présents et récompensés.
- Jeu Provençal : 285 joueurs classés. Journée « Trophée des as » à Toulon. 30 joueurs présents et récompensés.

En 2023, amélioration des 2 compétitions et diffusion sur le site internet du CD83, du barème des points. En outre, un cahier des charges sera à remplir pour les clubs souhaitant accueillir ces journées.

- Féminines (Laurence Lahoz)

- La commission présente ses excuses aux clubs et joueuses pour ne pas avoir mené à sa fin, le CDC féminin.
- Information des dates 2023 pour le CDC féminin.
- Les Odalyades seront reconduites en 2023.

- Gestion des concours (Christian Ruggéri)

- Manque d'arbitres : au niveau des clubs, encourager les licenciés à passer les examens. Actuellement, les arbitres sont trop souvent amenés à se déplacer sur de longues distances.
- A partir du 1/1/2023, plus aucun arbitre ne sera présent aux tables de marque, hormis pour le contrôle des licences avant les concours. Ils se consacreront à leur rôle exclusif sur les jeux.
- Joueurs : respect indispensable des tenues vestimentaires.
- Organisateurs : Adresser la fiche de préparation de chaque concours au CD83 au moins 15 jours avant la compétition. Respecter le montant des frais de participation de 4€ pour tous les concours départementaux.
- Jury : Il doit être présent et au complet du début à la fin du concours.
- Discipline (Alain Salabert)

Tous les joueurs ayant écopé de peines de suspension ferme en 2022 ont été cités. Désormais, la liste actualisée de ceux-ci est disponible sur le site du CD83. La vigilance des clubs est appelée afin de refuser la participation de joueurs suspendus, à des compétitions FFPJP.

• PREVISIONS SAISON 2023 (Patrick Audiffren)

- Calendriers
- Ils ont été élaborés en collaboration avec les clubs et harmonisés lors des réunions préparatoires de secteurs. Les propositions n'ayant pas été adressées au CD83 en amont, ne sont pas prises en compte.
- La version papier (petits carnets) ne sera pas éditée pour des raisons de coût (environ 7 000€ en 2022). Chaque club recevra uniquement la version sous forme d'affiches grand format. Le calendrier mis à jour régulièrement sera disponible sur le site du comité.
- Modalités de préparation des concours par les clubs (rappel)
- 15 jours minimum avant le concours, adresser au CD83 la fiche ad'hoc ainsi que l'affiche officielle, selon le canevas imposé.
- Respecter les montants (mini et maxi) des dotations par catégories de concours.
- S'en tenir à la répartition réglementaire pour la ventilation des prix.
- Au début du concours, afficher les prix, le jury et la chronologie jusqu'à la finale.

- Tenir compte des tarifs officiels pour tous les frais liés au déroulement du concours.

- Lutte contre les concours dits « sauvages »

Beaucoup trop de ces compétitions strictement interdites continuent à avoir lieu tout au long de la saison. Les dirigeants des clubs impliqués encourent des peines de suspension de 3 à 6 ans, voire à vie en cas de récidive. Les joueurs licenciés s'exposent à un an de privation de licence.

En complément des compétitions inscrites sur les calendriers officiels, seuls sont autorisés après accord du CD83, les concours sociétaires, ouverts aux uniques licenciés du club ou titulaires d'une carte officielle du club organisateur pour les licenciés extérieurs, et dotés de 150€ maxi pour la pétanque et de 200€ maxi pour le jeu Provençal.

- Gestion concours

Le CD83 souhaite généraliser l'utilisation de l'outil « gestion concours » pour toutes les compétitions, et ainsi se conformer au texte réglementaire.

L'inventaire des moyens (moyens et compétences) des clubs a été réalisé. Le CD83 propose également une formation gratuite aux clubs qui ont des besoins.

A noter que le CD83 n'a pas vocation à pallier la carence des clubs en graphiqueurs.

- Inscriptions en ligne

Les inscriptions en ligne par les clubs, seront obligatoires pour tous les championnats du Var (hors jeunes). Le CD83 communiquera aux clubs, les modalités pratiques par ailleurs.

- Tarifs des licences et de l'affiliation

- La part fédérale (FFPJP+CR PACA+CD83) de la licence sénior, vétérans, féminine et junior reste inchangée à 36€. Idem pour la licence cadet, minime et benjamin à 10€.
- Les tarifs relatifs aux mutations sont également constants : 30€ dans le département, et 50€ hors du département.
- La cotisation annuelle pour l'affiliation d'un club à la FFPJP reste à 100€.

- Décisions fédérales

- Modification par la FIPJP, du délai imparti aux joueurs de jeu Provençal pour jouer une boule, de 1mn30 à 1mn. Avec l'aval du président du CD83, les clubs présents et

représentés au congrès ont souhaité s'exprimer par un vote sur ce sujet. A l'unanimité, les clubs votent contre. Le CD83 fera remonter cette position aux instances supérieures.

- FFPJP : Organisation de la première coupe de France des clubs au jeu Provençal.
- FFPJP : Championnat de France de tir de précision : Le Var n'y participera pas.

Les points ci-dessous, également prévus dans la présentation, n'ont pu être développés faute de temps.

- Contrôles d'alcoolémie
- Frais de déplacements des arbitres départementaux lors des concours régionaux et nationaux : à la charge des clubs
- Renforcement de la place du jeu Provençal dans les écoles de boules FFPJP
- Budget prévisionnel : 287 100€

• CLOTURE DU CONGRES

- Madame la Présidente du comité régional remercie tous les participants et le CD83 pour sa présentation. Concernant la promotion de notre sport, elle souligne l'importance de compétitions et mesures incitatives atypiques : les « Odalyades », le « Trophée mixte » et « Tous à vos boules » (parrainage).
- Le président du CD83 remercie la ville et le club de Cavalaire pour l'accueil. Il annonce que le congrès 2023 devrait avoir lieu à Tourves.

Le secrétaire général du CD83

Patrick Audiffren



Le président du CD83

Marc Benintendi



Diffusion : FFPJP - CR PACA – CDOS 83 (par voie électronique) – Tous les clubs du CD83 (consultation sur le site internet du CD83) – CD83 (archives)